

n'osons pas fermer les yeux sur le fait qu'il y a des ombres au brillant tableau que nous a brossé le ministre.

Par exemple, j'ai écouté avec un vif intérêt l'exposé du député de Kings (M. McQuaid). Il a tracé un tableau bien obscur et ténébreux de la situation économique qui existe dans sa province, l'Île du Prince-Édouard. Je ne dis pas qu'il a exagéré, que les conditions ne sont pas aussi sombres qu'il l'a prétendu; je signale uniquement le fait que le député, en exposant la situation actuelle de sa province, n'a pas prétendu que tout allait comme sur des roulettes. Néanmoins, monsieur l'Orateur, il se peut que dans certains cas de telles conditions ne soient pas entièrement attribuables à l'incompréhension du reste du Canada. Je ne vais pas dire qu'il en est ainsi parce que les politiques énoncées par le gouvernement fédéral sont insuffisantes pour répondre aux besoins, mais il se peut que les politiques provinciales soient insuffisantes pour répondre aux besoins au niveau provincial.

J'estime donc que les gens de certaines de ces régions pourraient peut-être songer à élire un gouvernement créditiste, lequel serait peut-être en mesure d'améliorer quelque peu la situation; car là où le Crédit social constitue le gouvernement, la situation est très brillante et très encourageante, à mon avis, et les régions en question se développent mieux et plus rapidement qu'aucune autre de notre vaste pays. Je dis cela en guise de suggestion, monsieur l'Orateur; si l'état actuel des choses n'est pas ce qu'il devrait être, si les choses ne marchent pas rondement, si la situation économique est sombre, ces gens feraient peut-être mieux de chercher un autre mode d'administration qui assurerait, dans une certaine mesure, prospérité et assistance aux régions aux prises avec de graves difficultés.

J'insiste encore sur le fait que les provinces ont beaucoup à faire en ce qui regarde le progrès et l'essor du pays; car à moins qu'elles n'aient des politiques appropriées et efficaces, elles ne retireront pas de l'administration fédérale les revenus qui leur permettraient de s'acquitter de leurs responsabilités. Je prendrai encore l'exemple de ma propre province, la Colombie-Britannique, et de sa voisine, l'Alberta. J'attire votre attention, monsieur l'Orateur, sur les politiques économiques et financières qu'on y applique; l'essor et le progrès qui en découlent n'ont d'égaux dans aucune autre partie de notre grand pays.

J'ai dit que certaines régions du Canada n'ont rien goûté de la vague de prospérité à

[M. Patterson.]

laquelle le ministre a fait allusion. Nombreuses sont les classes de citoyens canadiens qui ne jouissent en rien de l'abondance dont nous parlons. On a beaucoup étudié, durant cette session, la situation pitoyable de nos vieillards pensionnés. Des suggestions ont été faites, des amendements ont été proposés; on a réclamé, dans les discours, une augmentation de l'aide accordée à nos personnes âgées, de manière qu'elles touchent un revenu assez élevé pour vivre convenablement et avec dignité. Or, le gouvernement prétend qu'il n'est pas en mesure, économiquement ou financièrement, de fournir cette aide.

Si notre situation économique et financière ne peut répondre aux besoins de nos citoyens âgés, et d'autres citoyens entrant dans la même catégorie de revenu, quelque chose laisse certainement à désirer dans l'administration des affaires nationales, étant donné que nous jouirions d'une telle prospérité qu'il a fallu y mettre un frein. J'ai parlé des bénéficiaires des pensions de la vieillesse. Je pourrais mentionner les fonctionnaires fédéraux retraités et nos anciens combattants. Je pourrais vous signaler, monsieur l'Orateur, tous ceux qui vivent d'un revenu fixe ou faible. Je prétends qu'ils ne jouissent pas d'un niveau de vie proportionnel aux richesses de notre société, dont le gouvernement a jugé indispensable de freiner et de ralentir l'essor. Ce ne sont donc pas toutes les classes de la société au pays, dirais-je, qui affirmeront que le Canada jouit d'une prospérité sans précédent.

J'aurais aimé soulever un certain nombre de questions, mais puisqu'il a été entendu que nous essaierions de limiter la durée de nos exposés, afin que le plus grand nombre possible de députés puissent participer aux débats cet après-midi, je ne m'y arrêterai que très brièvement. Je mettrai de côté certains des documents dont j'avais l'intention de me servir et je n'évoquerai que quelques situations particulières. En premier lieu, monsieur l'Orateur, je voudrais parler de l'actuelle politique de l'argent serré mise en œuvre par le gouvernement. Je ne sais pas si le gouvernement appelle ainsi cette politique; il en parle comme s'il ne s'agissait que de ralentir légèrement, en relâchant un tout petit peu l'accélérateur, histoire de faire durer la prospérité un peu plus longtemps. Mais quant à moi, je déclare qu'en dernière analyse, c'est une politique d'argent serré, et que celle-ci aura des effets néfastes sur le développement économique du pays.

On nous a signalé l'existence d'une grave pénurie de fonds pour la construction. J'ai en